

LA FABLE, UN GENRE POÉTIQUE

Petite histoire littéraire

- Le mot « fable » apparaît au XII^e siècle et provient du verbe latin *fari* qui signifie « parler » et de son dérivé *fabula* dont le sens est « conversation, histoire inventée ».
- La fable se définit donc comme un court récit imaginaire, en vers ou en prose, destiné à illustrer une leçon.
- L'inventeur de la fable est, selon la tradition, **Ésope**, un Grec du VI^e siècle avant J.C. qui tenta par ce moyen d'agir sur la vie des citoyens grecs.
- C'est ensuite un auteur latin du I^{er} siècle, **Phèdre**, qui développe le genre.
- Au XVII^e siècle, **Jean de La Fontaine**, qui cherche tout autant à divertir qu'à instruire, traduit et adapte les fables antiques.

Relevons dans ce tableau les principales caractéristiques de la fable :

Caractéristiques	Titres des fables étudiées.

LA POÉSIE

I. La mise en page du poème

Un poème occupe l'**espace** d'une page de façon immédiatement identifiable. On appelle **vers** une suite de mots sur la même ligne : les vers ne vont pas toujours jusqu'au bout de la ligne et sont parfois décalés les uns par rapport aux autres. Tous les vers commencent par une majuscule.

Une **strophe** est un regroupement de vers, les différentes strophes sont séparées par des espaces.

Exemple : dans le poème ci-dessous, délimite une strophe et un vers.

Le ciel est, par-dessus les toits,
Si bleu, si calme !
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme.

La cloche, dans le ciel qu'on voit,
Doucement tinte.
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte.

Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là,
Simple et tranquille.
Cette paisible rumeur-là
Vient de la ville.

-Qu'as-tu fait, ô toi que voilà
Pleurant sans cesse
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,
De ta jeunesse ?
Paul Verlaine, Romances sans paroles.

II. Les vers

Ils portent des noms différents selon leur mètre, c'est-à-dire le nombre de syllabes prononcées : les types de vers les plus fréquents sont l'**alexandrin** (12 syllabes), le **décasyllabe** (10 syllabes), l'**octosyllabe** (8 syllabes).

Pour compter les syllabes, on ne tient pas compte des – e muets quand ils sont devant une voyelle ou à la fin d'un vers. On peut également prononcer en deux fois une suite de voyelles : c'est la **diérèse**.

Exemple : C'es /t un/ trou/ de/ ver/du/r(e) où/ chan/t(e) u/ne/ ri/vièr(e) (A. Rimbaud)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

On/ n'est/ pas/ sé/ri/eux/ quan/d on/ a/ dix/-sep/t ans (A. Rimbaud)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Les différents types de strophes sont le **distique** (2 vers), le **tercet** (3 vers) et le **quatrain** (4 vers).

III. Les sonorités en poésie

A l'intérieur des vers, il y a **allitération** si un son de consonnes est répété, et **assonance** quand un même son de voyelles est repris.

Exemple : Voici des **fruits**, des **fleurs**, des **feuilles** et des branches (P. Verlaine) allitération en –f.
Les **sources** sont **couronnées** d'**ombre** (P. Eluard) assonance en -ou et –on.

On appelle **rime** le retour d'une même sonorité à la fin d'au moins deux vers.
 Les rimes sont dites **féminines** quand elles se terminent par un -e muet ; elles sont dites **masculines** dans les autres cas.
 Les rimes sont dites **pauvres** quand elles ne portent que sur un son, **suffisantes** quand elles portent sur deux sons et **riches** quand elles portent sur trois sons ou plus.

On trouve trois façons de disposer les rimes :

Adèle	Rêve	Maintenant
Modèle	Oiseau	Superbe
Gaïté	Lève	Herbe
Autorité	Ruisseau	Frissonnant
Rimes suivies (ou plates)	Rimes croisées (ou alternées)	Rimes embrassées

On appelle **vers réguliers** les vers qui suivent ces diverses règles et **vers libres** les autres.

IV. Les effets poétiques

On utilise en poésie différents moyens pour obtenir des effets sur le lecteur.

a) Le **rythme** est obtenu par la succession ou l'alternance de vers courts et de vers longs, de vers ayant un mètre pair ou impair. A l'intérieur du vers, on joue sur les syllabes accentuées.

Exemple :

b) Il y a **enjambement** quand une phrase, une proposition ou un groupe de mots commence dans un vers et continue sur le suivant. On appelle **rejet** la partie qui est « renvoyée » sur le vers suivant.

Exemple : Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
 Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends. (V. Hugo)

c) La **comparaison** est la plus élémentaire des images poétiques. Elle consiste à rapprocher deux éléments (le comparé et le comparant) qui ont des points communs grâce à un outil de comparaison.

Exemple : Ses cheveux sont blancs comme la neige.
 comparé point outil de comparant
 commun comparaison

d) La **métaphore** se présente comme une comparaison abrégée. Elle consiste à rapprocher deux éléments sans outil de comparaison. Le point commun est sous-entendu.

Exemple : Ses cheveux de neige
 comparé comparant

De nombreuses autres figures de style sont utilisées en poésie : vous les retrouverez dans la fiche-mémoire n° 45.

V. Les différentes sortes de poèmes

Il existe des poèmes de forme fixe, respectant un certain nombre de règles.

a) L'**ode**, qui vient de l'antiquité. Elle est en général constituée de trois strophes semblables, composées de vers plutôt courts.

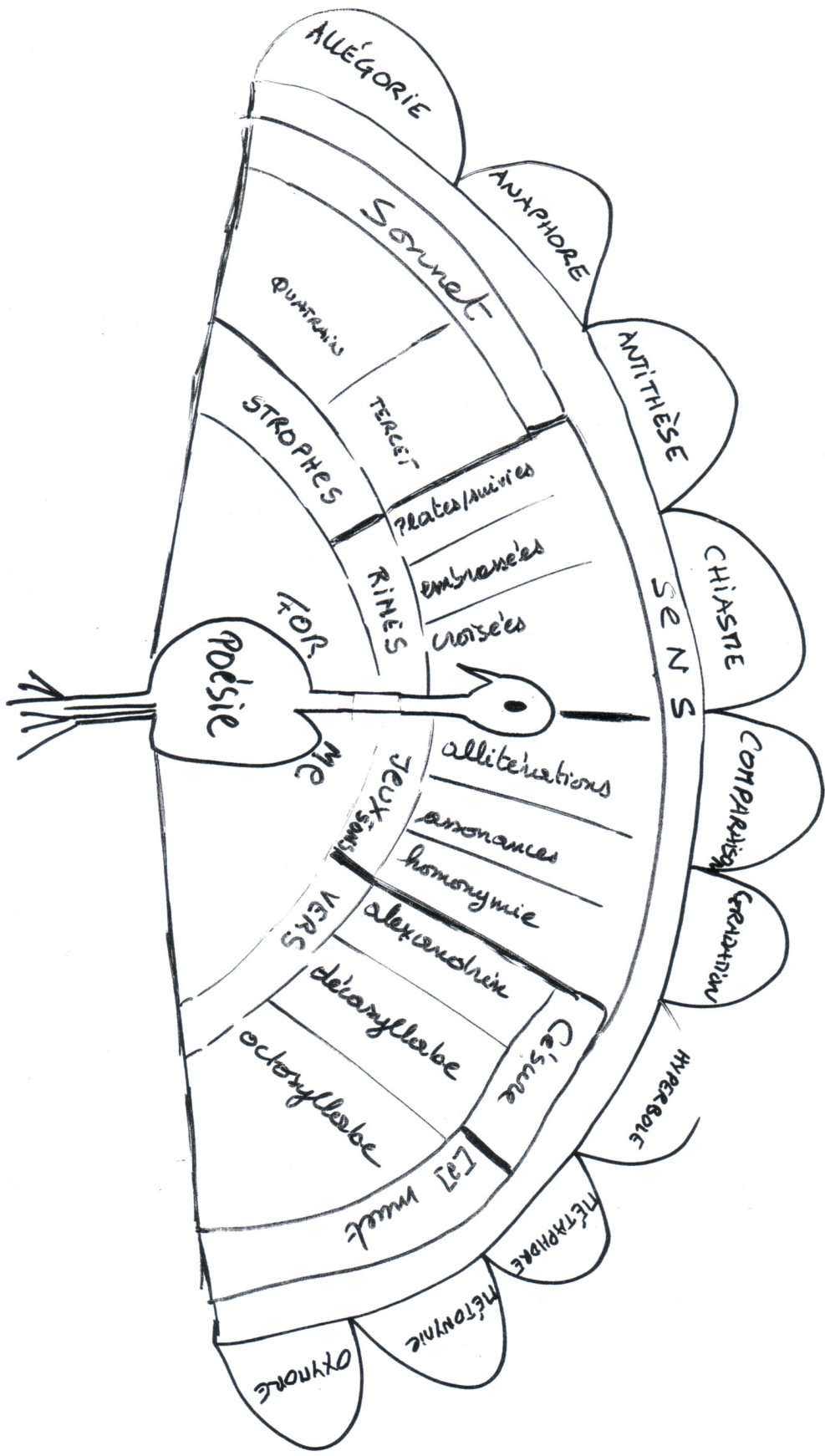
b) Le **sonnet**, qui est d'origine italienne. C'est la forme fixe qui a connu le plus de succès en France. La structure est la suivante : deux quatrains suivis de deux tercets, tous en décasyllabes ou en alexandrins. Le sonnet est souvent organisé de manière à mettre en valeur le dernier vers, qu'on appelle la chute.

Les poèmes de forme libre ne suivent pas de règles de composition aussi strictes.

a) La **fable** peut être en vers ou en prose, elle associe un récit à une morale, c'est à dire un conseil pour mieux vivre en société.

b) Le **calligramme** est un poème qui forme un dessin sur la page, celui-ci étant en rapport avec le sujet même du poème.

c) Le poème en prose emploie toutes les ressources poétiques sans utiliser les vers.



Liste des caractéristiques de la fable :

1. La fable est souvent rédigée **en vers**.
2. Elle se compose généralement d'**un récit** (au passé simple ou au présent de narration) et d'**une moralité** (au présent ou à l'impératif) qui donne une leçon aux hommes en les invitant à réfléchir ou à agir. La moralité peut être sous-entendue.
3. Le récit met en scène des personnages, le plus souvent **des animaux** qui sont **personnifiés** c'est-à-dire qu'ils ont des caractéristiques humaines (pensées, défauts, qualités).
4. Il y a des passages au **discours direct** c'est-à-dire que le fabuliste donne la parole aux animaux.